

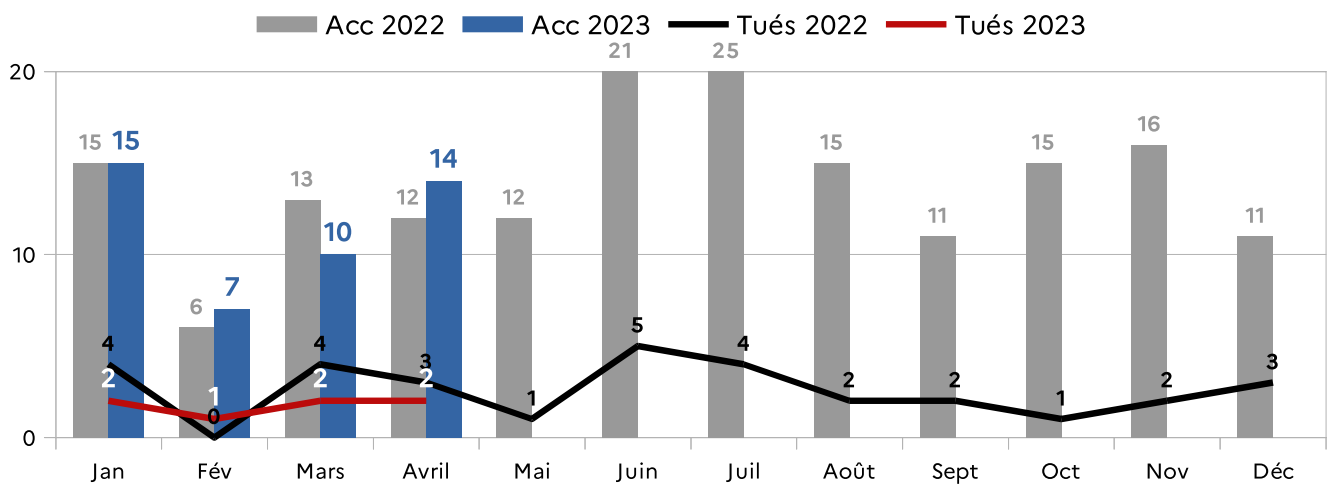
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

BULLETIN MENSUEL DU MOIS DE **AVRIL 2023**

	DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS	2022	DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE	Chiffres 2022	Différence 2022/2023
ACCIDENTS	14	12	49	48	1
TUÉS	2	3	8	10	-2
BLESSÉS	21	14	60	54	6

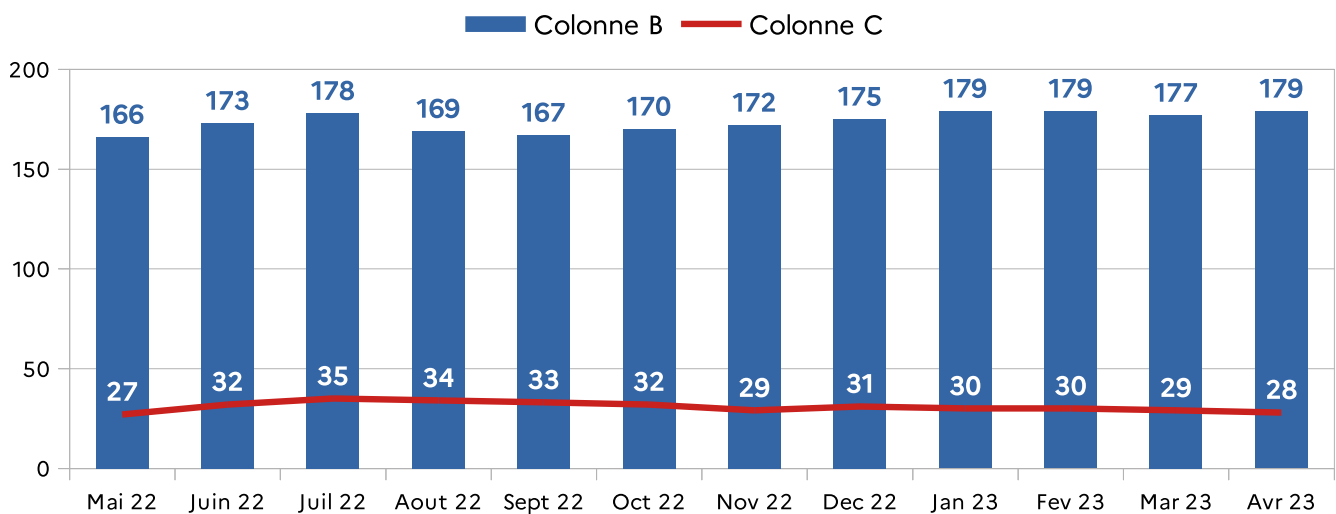
En gris, la comparaison avec l'année 2021

CUMUL MENSUEL DES NOMBRES D'ACCIDENTS ET DE TUÉS :



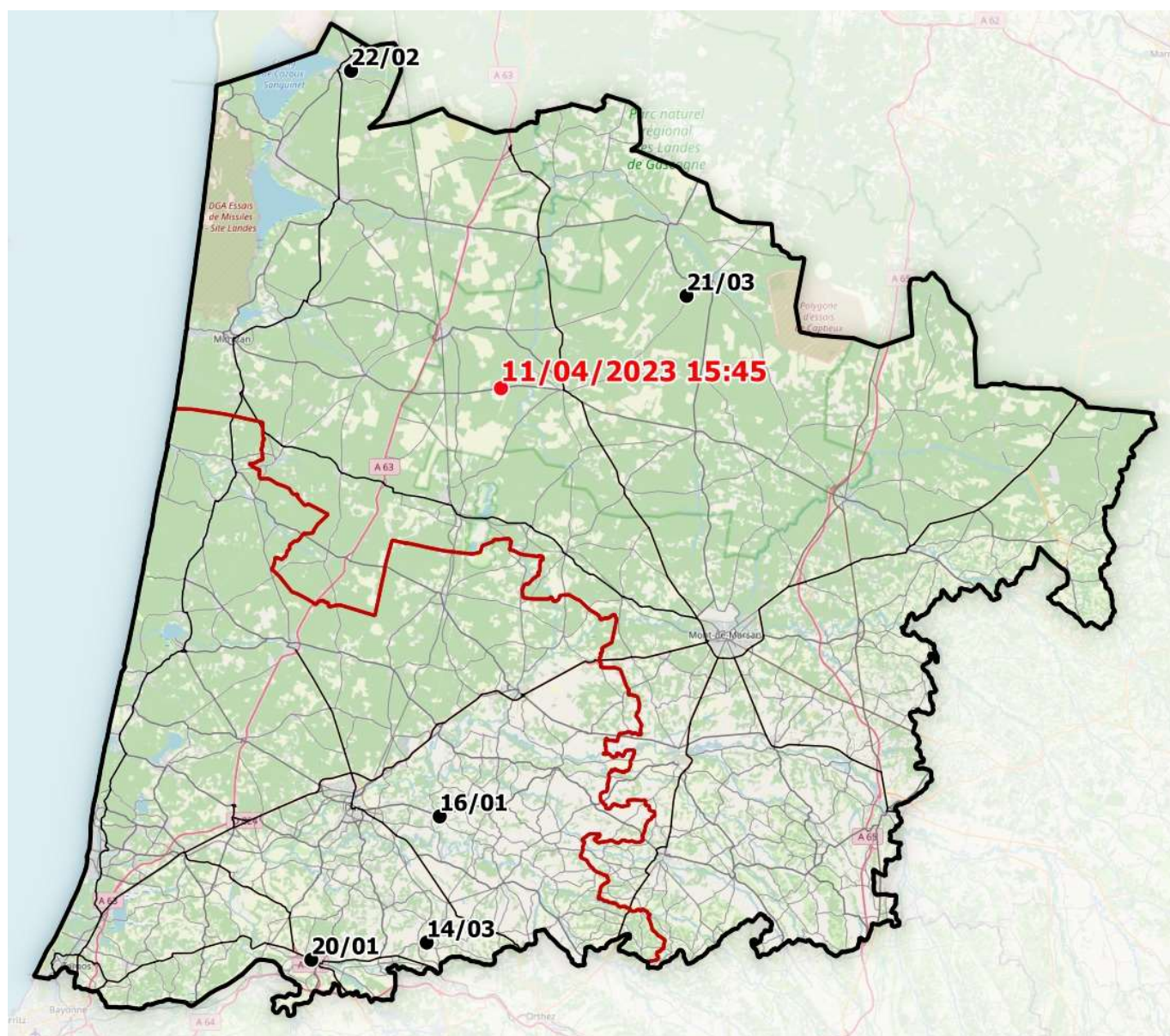
Concernant le mois d'avril 2023, comparativement à 2022, le nombre d'accidents et des tués se maintient. Les blessés sont quant à eux en augmentation (+6).

COURBE DES DOUZE MOIS GLISSANTS :



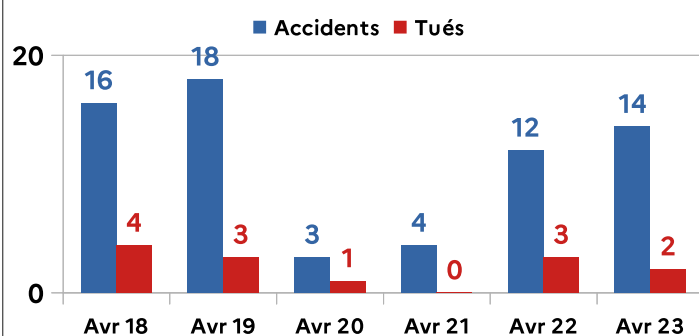
La tendance, sur une année glissante, continue à se situer dans une moyenne haute. Comparativement au début d'année 2022. Concernant les tués, période la plus basse sur l'année glissante, l'écart de tués est de +1. Idem pour les accidents, comparativement au mois de mai 2022, mois le plus bas, le nombre d'accidents est de +13.

ACCIDENT(S) MORTEL(S) DU MOIS DE AVRIL 2023



DATE	HEURE	COMMUNE	ROUTE	SEXE	AGE	AGGLO	VICTIME	FACTEURS AGRAV.
11-04	15:45	SABRES	RD44	H	25	Non	CONDUCTEUR VL	
11-04	15:45	SABRES	RD44	H	59	Non	PASSAGER VL	

Les autres mois de avril :



Un accident corporel :

- provoque au mois une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule

Une victime :

- un tué, un blessé hospitalisé, ou un blessé léger

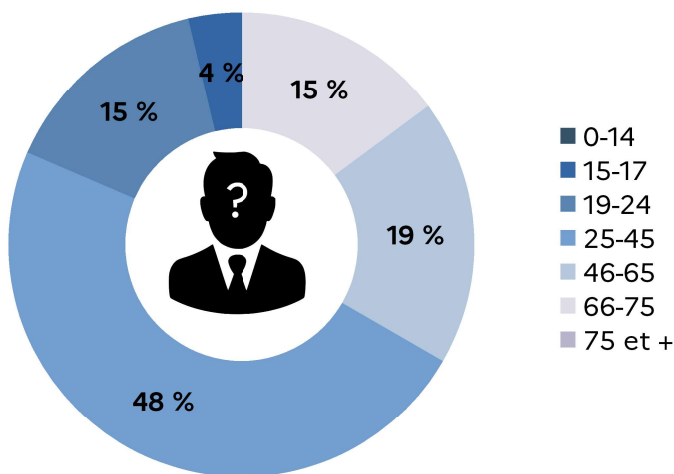
Un tué :

- une victime décédée sur le coup, ou dans les 30 jours qui suivent l'accident

LES ACCIDENTS MORTELS

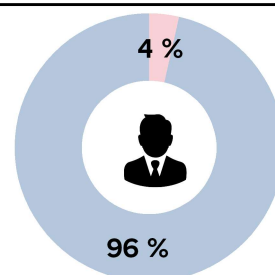
Période de 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023

Catégorie d'âges des victimes :

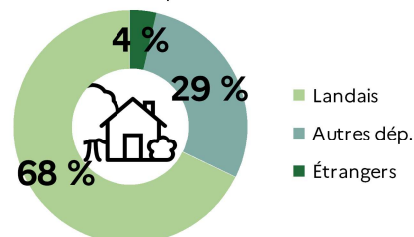


■ Homme

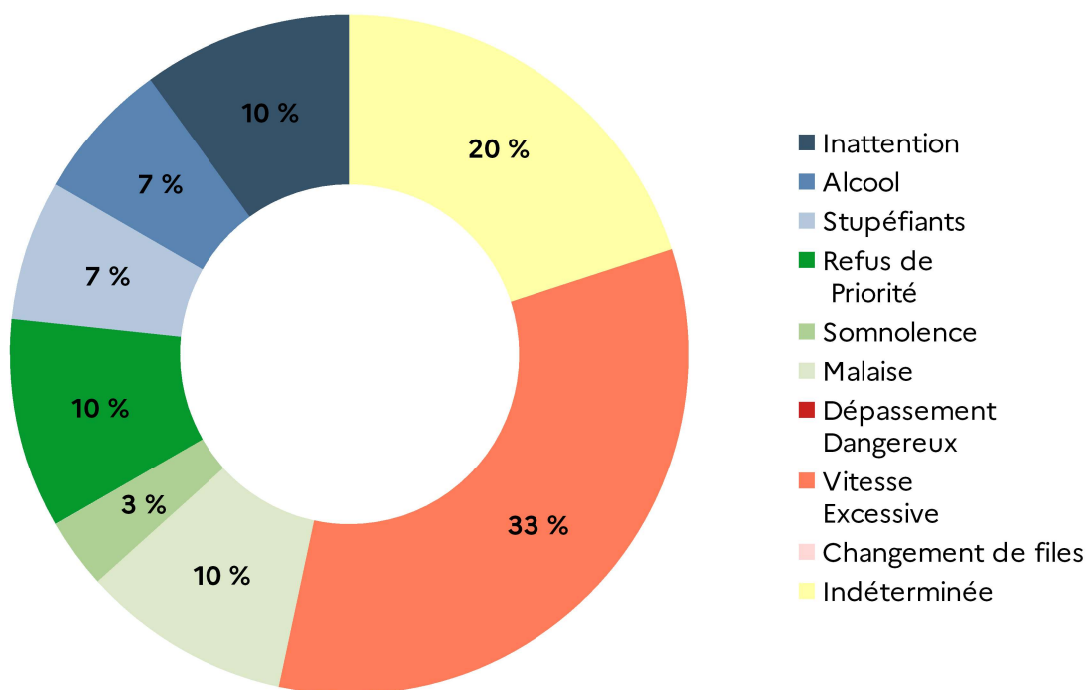
■ Femme



Lieu d'habitation des personnes tuées :



Causes multi-fonctorielles des accidents mortels au cours de l'année glissante :

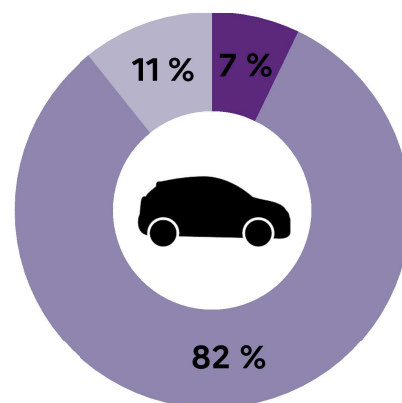


Les 5 facteurs principaux d'accidents mortels :

- 1) Vitesse excessive ou inadaptée
- 2) Indéterminée
- 3) Inattention
- 3) Malaise
- 3) Refus de priorité

Les catégories d'usagers tués :

- Piétons
- Conducteurs
- Passagers

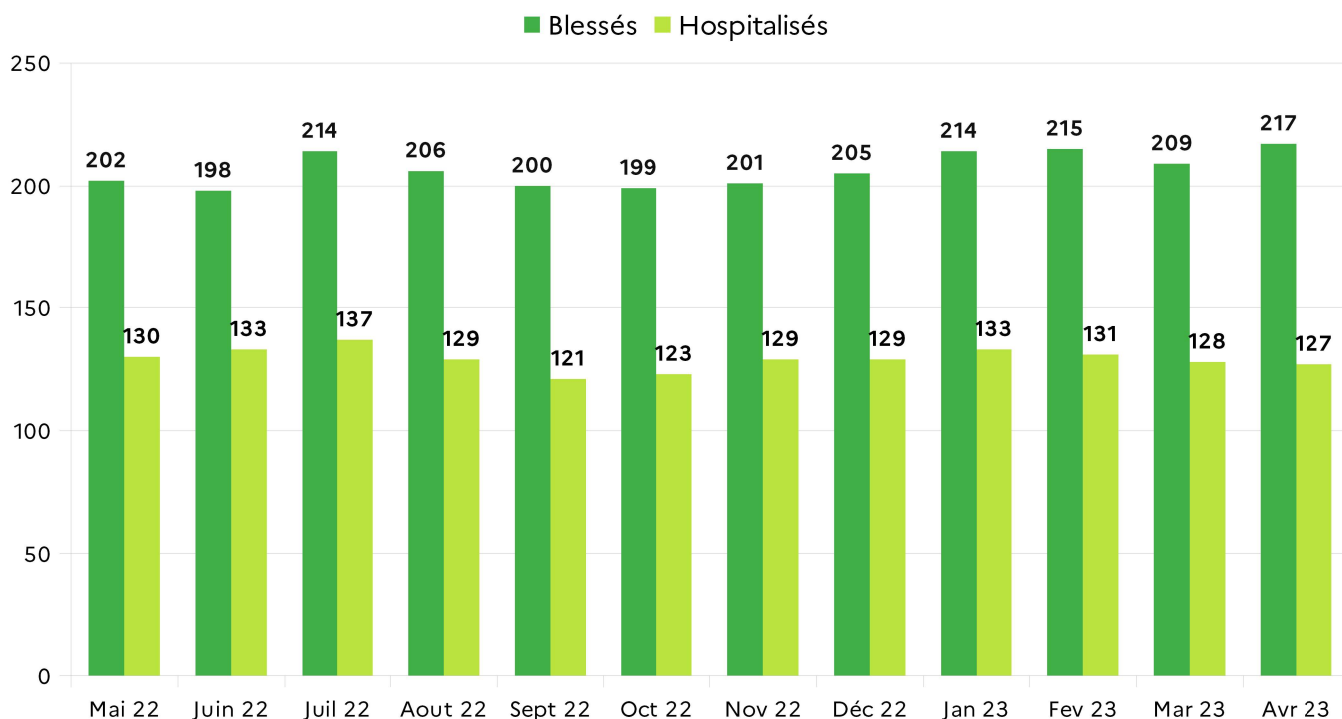


La « cause vitesse excessive ou inadaptée » est la cause principale d'accident mortel. Suivent le facteur « indéterminée », l'inattention, les malaises et les refus de priorité.

Le profil type : Homme, Landais, conducteur, âgé de 25 à 45 ans, conducteur de son véhicule, avec comme principale cause la vitesse.

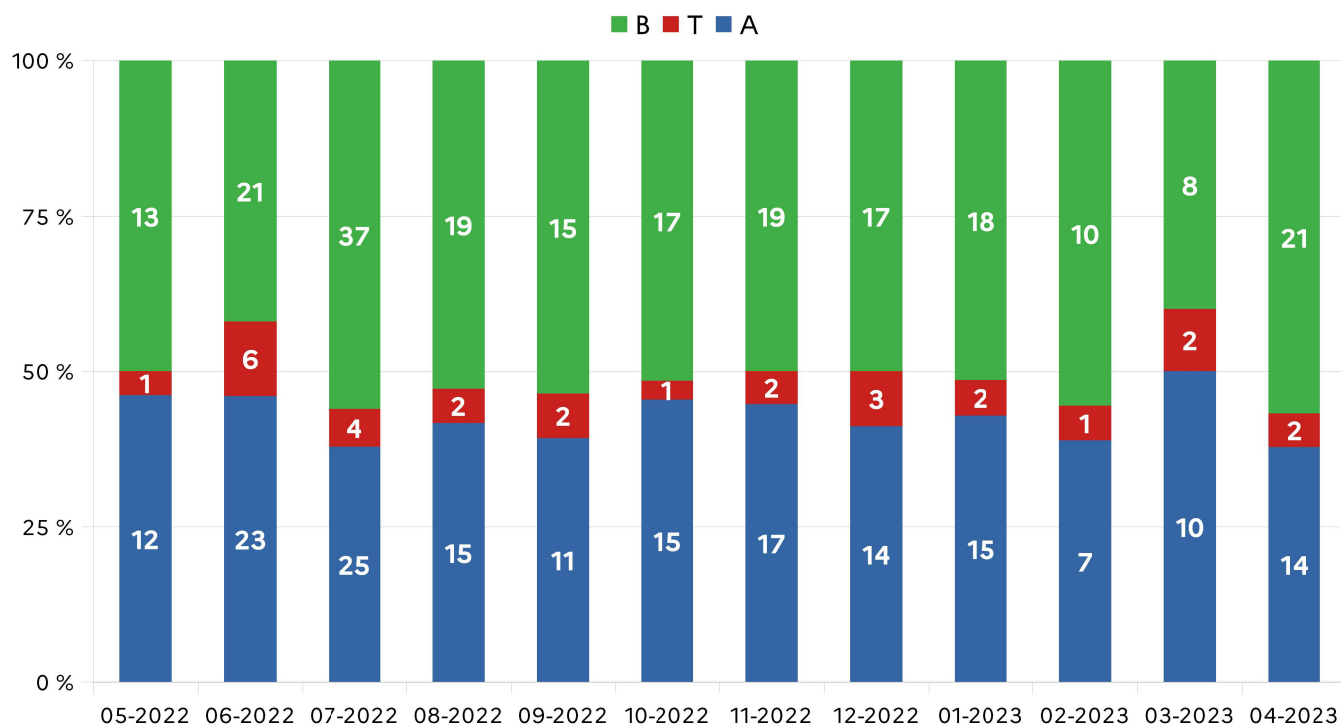
LES ACCIDENTS CORPORELS

Les blessés et blessés hospitalisés, sur une année glissante (1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)



Le nombre total de blessés, et de blessés hospitalisés continue d'augmenter sur les douze derniers mois. Ce nombre (217) représente un blessé tous les 1,68 jours, et un blessé hospitalisé (127) tous les 2,87 jours.

Répartition par mois des A / T / B lors de l'année glissante (1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)



Le mois d'avril 2023 se situe dans la moyenne haute sur l'ensemble de la dernière année glissante concernant les accidents et les blessés.